



**RAPPORT MORAL**

**DE L'UNECATEF**

**SAISON 2012/2013**

# ACTIVITES INTERNES

Joël Muller - Pierre Repellini - Luc Bruder-André Bodji- Raymond Domenech -René Cedolin Nourredine Bouachera - Richard Déziré - Jean-Marc Furlan - Hervé Gauthier - Roland Gransart - Faruk Hadzibegic - Bruno Bini - Philippe Hinschberger - Bruno Plumecocq - Claude Puel - Willy Sagnol - Patrick Gonfalone - Hubert Velud  
Didier Christophe - Thibaut Dagorne -Anissa Hamimi

## ADHESIONS

720 adhérents dont 690 au 31/12/2012

C'est une augmentation de 7 % par rapport à la saison 2011/2012.

### Eléments d'appréciation :

15 % de non-renouvellement des entraîneurs adhérents de la saison 2011/2012 (dont une forte majorité de pluri-actifs)

10% de nouveaux adhérents

3 % de ré adhésion après suspension

87% des entraîneurs ayant suivi le programme DMVE depuis 8 saisons ont ré-adhéré.

Durant cette année, il y a eu :

- 5 Réunions de Comité Directeur
- 2 Réunions de Bureau
- 2 Réunions de la Commission Internet
- 2 Réunions de la Commission cadres techniques
- 12 Réunions internes de l'équipe Unecatéf
- 4 Réunions Foot Expat
- 2 Réunion préparatoire DMVE
- Réunions de commissions fédérales :

### Fédération Française de Football :

Commissions Fédérales : Statut des Educateurs, Calendrier, Supérieure d'Appel, de Visionnage, des Agents de Joueurs, Commission DNCG, Commission Fédérale du Joueur d'Elite, Commission Fédérale de la Féminisation, Groupe de travail de la Commission Fédérale d'animation et des pratiques (Modélisation du club, Citoyenneté, Football Loisir...), Assemblée Générale de la FFF ;

### Ligue du Football Professionnel :

Conseil d'Administration et Bureau du Conseil d'Administration, Commission Juridique, de Révision de Règlements, du Calendrier, Sociale et d'Entraide, DNCG, de Gestion Licences Clubs, Réunion d'information des référents paris sportifs, Assemblée Générale de la LFP.;

### Ligue du Football Amateur :

Commission d'Aide à la Formation, Assemblée Générale de la LFA ;

**Institut de Formation du Football :**

Comité Pédagogique et Stratégique, Jury de Sélection BEFF, DEPF, Jury BEES 2 Spécifique et VAE, Jury BEES 1 Joueurs Professionnels,

Les membres élus, les adhérents et l'équipe de l'Unecatef ont représenté les entraîneurs dans plus de 100 réunions pour la saison 2012/2013 :

Comité Directeur, Jacky Bonnevey, Michel Rablat, Alain Mboma, Hakli Dahmane, Jean-Loup Leplat, Nathalie Henaff, Laurent Pate (Expert Comptable), Thibaut Dagonne.

## ACTIVITES POLITIQUES

### Gouvernance de la FFF

**Comité Exécutif :**

Joël Muller est membre du Comité Exécutif de la FFF Présidé par Noël LE GRAET

**Haute Autorité du Football :**

Roland Gransart est le représentant de l'Unecatef à la Haute Autorité du Football.

Elle a pour attributions principales de formuler des propositions d'intérêt général au COMEX de la FFF.

La HAF après un temps de mise en route a rédigé des propositions aux Comex concernant :

- ✓ L'image du football
- ✓ L'évolution des pratiques
- ✓ L'Institut de Formation du Football
- ✓ Le Centre Technique Fernand Sastre de Clairefontaine
- ✓ L'arbitrage

Les attributions de la HAF :

- ✓ L'observation de l'activité fédérale
- ✓ Les échanges avec le comité d'audit
- ✓ La Gouvernance de la LFA

La HAF a été renouvelée pour 4 ans en décembre 2012, et est présidée par René CHARRIER depuis janvier 2013. Elle doit être en mesure de mettre en œuvre une vision à plus long terme de l'avenir du football et s'impliquer aux côtés des porteurs de projet de la FFF.

### Bureau du Conseil d'Administration de la Ligue du Football Professionnel

|                  |   |
|------------------|---|
| Pierre Repellini | Vice Président de la LFP                                      |
| Luc Bruder :     | Membre au CA de la LFP  |
| Luc Bruder :     | représentant l'UAF, de la commission de gestion licence clubs |

**Principales Décisions du CA et du Bureau de la LFP :**

**La Licence Club LFP** : l'UNECATEF a obtenu la reconnaissance de l'expertise et la compétence des entraîneurs adjoints, des médecins et de kinés composant du staff professionnel par leur intégration dans les critères d'octroi de la Licence Clubs 2013/2014

Renouvellement pour les 4 prochaines saisons du protocole financier LFP-UCPF-UNECATEF

## **Union Nationale des Cadres Techniques du Football (UNCTF)**

L'UNCTF et l'UNECATEF conscientes de l'importance du dialogue social et de la représentation du personnel tant au sein des clubs que des Ligues, des Districts et de toutes instances du football, de la professionnalisation des rapports salariés dans le secteur football, se sont rapprochés depuis 2011 pour déterminer les moyens et actions nécessaires à la réalisation des objectifs précités

### ✓ **Les élections du Personnel dans les Ligues et Districts**

L'adhésion enfin reconnue à la CCPAAF et le dialogue social dans les Ligues et Districts imposent de signer, de négocier et de présenter des candidats aux élections pour représenter dans un collège spécifique

- Les cadres techniques fédéraux
- Les CTRAF
- Les CDFA
- Les responsables de Pôles Espoir
- Les chargés de mission dans le périmètre sportif et développement des pratiques

Résultats : L'UNECATEF a négocié et signé le protocole d'accord pré-électoral dans plusieurs Ligues et District et a obtenu des votes permettant au syndicat d'être représentatif au sein de ces structures.

## **Union des Acteurs du Football (UAF)**

Union rassemblant 10 membres fondateurs : associations ou syndicats professionnels :

- L'amicale des éducateurs de football (AEF),
- L'association des médecins de clubs de football professionnel (AMCFP),
- L'association des médecins fédéraux régionaux (AMFR),
- Le groupement des éducateurs de football (GEF),
- Le syndicat des arbitres de football d'élite (SAFE),
- Le syndicat national des administratifs et assimilés du football (SNAAF),
- L'union nationale des arbitres de football (UNAF),
- L'union nationale des cadres techniques du football (UNCTF),
- L'union des entraîneurs et cadres techniques du football (UNECATEF),
- L'union nationale des footballeurs professionnels (UNFP)

Les principales réalisations :

- **Rendez vous avec le Président de la LFP avant chaque CA de la LFP**
- **Rendez-vous avec UCPF avant chaque CA de la LFP**
- **Rendez-vous avec le Président de la FFF**

**Création de 3 Commissions internes :**

## Institutions Nationales

Audition devant la mission d'information du Fair-Play Financier de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée Nationale

## Fédération des Entraîneurs Professionnels (FEP)

### **Composition et objet :**

Rassemblant les syndicats et associations d'entraîneurs et d'éducateurs professionnels de différents sports couvrant les pratiques masculines et féminines, la Fédération des Entraîneurs Professionnels (FEP) a pour objectifs de renforcer leur coopération par la mutualisation de leur expérience et de permettre un dialogue sur les questions essentielles de la profession d'entraîneur, du sport professionnel et de la gouvernance française et européenne du sport.

Les organisations rassemblant plus de 1200 membres

Unecatef, Tech XV (Rugby), SCB (Basket), 7 Master (Handball), Seevb (Volley-Ball), Opam (Judo)

### **1<sup>er</sup> contribution au développement du sport : constat et enjeux**

La FEP a réalisé sa première contribution au développement du sport sur les 5 thématiques suivantes :

- La profession réglementée : enjeux des diplômes et des qualifications
- La gouvernance des institutions sportives
- L'éthique et la responsabilité des acteurs
- L'accompagnement des professionnels de l'encadrement sportif inscrit en tant que demandeurs d'emploi
- Le savoir-faire français : le rayonnement de la France à travers le sport et la mobilité internationale de ses entraîneurs

### **La reconnaissance par les institutions politiques et sportives**

- Audition devant la commission des affaires sociales du Sénat sur « l'éthique dans le sport »
- Rendez-vous avec : le Président de l'Association Nationale des Ligues du Sport Professionnel, le Président du CNOSF, et la Ministre des Sports, de la Jeunesse.

# REPRESENTATION DANS LES COMMISSIONS

**Football Professionnel**

La Commission Juridique :  
La Task force Licence Clubs  
La Task Force Image du Football

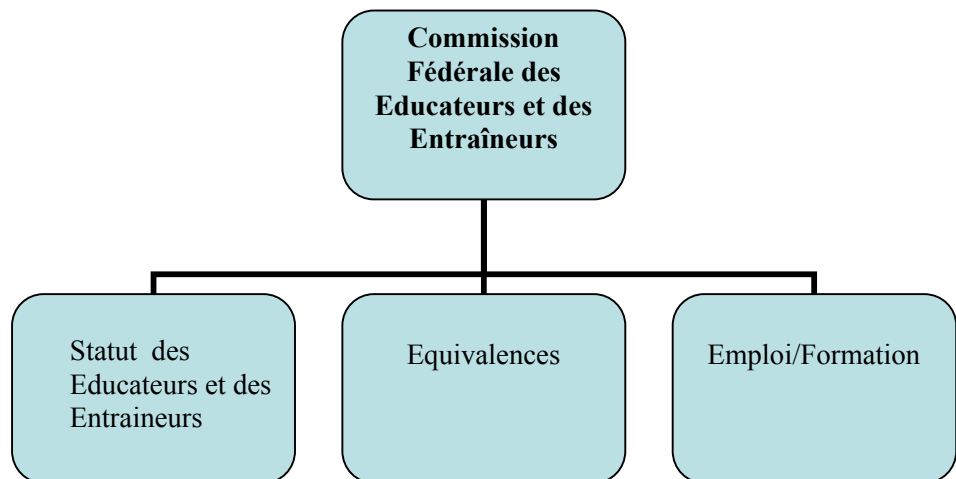
**Football Fédéral**

La Licence Club fédéral :  
Les Groupes de Travail de la commission fédérale de l'Animation et des Pratiques

- ✓ La modélisation du club
- ✓ La citoyenneté
- ✓ Le football loisir

La gouvernance de la LFA  
Les équivalences de certification  
La Commission Fédérale du Statut des Educateurs

Proposition de l'UNECATEF de modifier l'appellation de la commission pour affirmer le rôle et la présence des entraîneurs



**DIALOGUE SOCIAL**

**Accord Collectif Football Fédéral**

### **Salariés concernés :**

Entraîneurs et entraîneurs adjoints - d'un club fédéral dont l'équipe participe au championnat National, CFA, CFA 2 ou DH :

- ✓ sous CDD d'usage et encadrant au moins un joueur sous contrat fédéral ou un joueur sous un CDD d'usage.
- ✓ Sous CDD : « CAE, CUI, Emploi Tremplin... »

### **Négociation Annuelle Obligatoire 2012/2013**

**Valeur du point au 1<sup>er</sup> juillet 2013 : augmentation de 0,5% pour atteindre 14 €**

**Football Professionnel : la Charte du Football Professionnel**

### **Groupe de Travail : l'évolution de la formation**

### **Négociation dans un groupe de travail paritaire UCPF/ UNECATEF d'un statut des entraîneurs et des éducateurs de clubs professionnels**

#### **Salariés concernés :**

Tous les entraîneurs, entraîneurs adjoints, éducateurs salariés des clubs professionnels, exerçant :

- au sein du staff de l'équipe professionnelle
- au sein du staff de la formation
- au sein du staff des activités de préformation, de l'école de football

Statut global de négociation : Minima de salaires, temps de travail, capital formation, minima de durée de contrats pour les entraîneurs et éducateurs du staff formation,

**La CCPAAF**

### **L'adhésion à la CCPAAF**

L'UNECATEF est adhérente de la CNP de la CCPAAF depuis le 23 mars 2013 reconnaissant enfin notre demande d'adhésion déposée le 28 janvier 2011.

### **Entreprises concernées**

La CCPAAF est un accord collectif qui régit les dispositions des administratifs et assimilés

- ✓ qui s'imposent aux clubs professionnels membres de l'UCPF et à la LFP
- ✓ qui appliquent volontairement les Ligues, les Districts et les clubs fédéraux

### **Salariés visés :**

Dans les clubs professionnels : un nombre croissant d'adhérents sont embauchés dans des missions relevant de la qualité d'Assimilés dans les clubs professionnels en n'ayant aucune ou une très faible activité d'entraîneur (préparateur physique, recruteur, observateur, analyste vidéo, responsable du recrutement, directeur sportif, ...)

Dans les Ligues et Districts :

- Les Cadres Techniques Fédéraux
- Les Conseillers Techniques Régionaux au Football Féminin
- Les Conseillers Départementaux du Football d'Animation
- Les Responsables de Pôles Espoirs
- Les Chargés de mission dans le périmètre sportif et développement des pratiques

Les discussions au sein de la CCPAAF sont au point mort en raison de l'absence d'accord favorable de la LFP, de l'UCPF concernant l'augmentation de la valeur du point

### **Les Accord d'Entreprises dans les Ligues et les Districts**

Des employeurs Ligues et Districts, qui n'appliquent plus volontairement des la CCPAAF, ont ouvert des négociations sociales pour négocier un accord d'entreprise.

Ont été signés au cours de la saison 2012/2013 : un accord d'entreprise à la Ligue d'Atlantique de Football et la Ligue de Bourgogne

### **La Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)**

**Entreprises concernées** : Toutes entreprises Football

**Salariés visés** : Entraîneurs, entraîneurs adjoints, éducateurs et tous les salariés :

- ✓ en CDI (Temps partiel ou temps plein)
- ✓ en CDD (Temps partiel ou temps plein)

25% des adhérents de l'UNECATEF (salariés de clubs amateurs, de clubs professionnels, des Ligues et des Districts, de la FFF) sont régis par la CCN Sport :

**Négociateurs** : Le représentant Unecatef est l'un des 3 membres de la délégation nationale de négociation de la CFDT.

**Enjeux** : Les enjeux de la CCNS sont majeurs pour garantir les garanties collectives aux salariés du sport :

- ✓ Des minimas de rémunérations et une grille de classification (même si cette dernière n'intègre pas de grille d'emplois repère des salariés de l'encadrement technique des activités sportives)
- ✓ Un régime de prévoyance et de garantie du salaire en cas de maladie et accident du travail
- ✓ Un seuil de 7 salariés pour assurer la représentation syndicale par les élections professionnelles



Une crise concernant la désignation de l'OPCA de la branche SPORT (UNIFORMATION / AGEFOS PME ou OPCALIA) cristallise tous les enjeux de négociation hormis la création des certificats de qualification professionnelle.

La paralysie de la formation professionnelle empêche les salariés de structures de moins de 10 salariés (Clubs notamment) d'accéder au financement mutualisé de la formation professionnelle pour les formations initiales ou recyclage fédéral obligatoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le dialogue social de la BRANCHE SPORT connaît une période de tension.

## LA REPRESENTATIVITE SYNDICALE

### La CFDT

1<sup>ere</sup> organisation syndicale de la CCN Sport :

|             |               |                |   |
|-------------|---------------|----------------|---|
| <b>CDFT</b> | <b>26.27%</b> | CGT            | 20,86%                                    |
| UNSA        | 9,07%         | CGT-FO         | 9.03%                                     |
| CFTC        | 8,65%         | <b>CFE CGC</b> | <b>0,90% (2.77% sur le collège cadre)</b> |

1<sup>ere</sup> organisation syndicale ultra majoritaire à la FFF : 75%

La CFDT réunit déjà 6 syndicats d'entraîneurs, de cadres techniques et d'éducateurs : Unecatef, Tech XV (Rugby), SCB (Basket), 7 Master (Handball), Seevb (Volley-Ball), Opam (Judo)

### La représentativité et les élections professionnelles de l'UNECATEF

- **Les élections du Personnel**
- - dans les Ligues et Districts
  - dans les clubs

## SERVICES AUX MEMBRES

### FOOT EXPAT

### L'EXPATRIATION

De plus en plus d'adhérents sont candidats à l'expatriation pour différentes raisons :

- La situation économique du football
- La formation des entraîneurs. Chaque année X entraîneurs (BE1°, DEF, CDGB, CDF, PP, DEPF) pour un nombre de postes qui n'évolue pas.
- La refonte des championnats.
- La multiplicité des contrats à temps partiel notamment dans le milieu amateur qui réduit le potentiel des postes d'entraîneurs à plein temps.
- L'association de projets sportifs et familiaux.
- Les difficultés à envisager une autre orientation que celle d'entraîneur.
- Les difficultés financières (problèmes personnels, fin de droits etc....).
- L'esprit aventurier baroudeur.

## OBJECTIFS

Les missions principales de la cellule FOOT EXPAT sont :

- D'assurer le contact avec les agents pour promouvoir nos entraîneurs et le savoir-faire Français.
- De répondre à toutes demandes qui émanent des réseaux traditionnels.
- De démarcher, promouvoir et d'accroître son propre réseau auprès des instances internationales, fédérations et clubs étrangers pour :
  1. Effectuer des missions d'expertises et évaluations et établir une cartographie des besoins des pays en voie de développement au football
  2. Proposer et animer des projets dans le cadre de développement du football dans des domaines aussi diversifiés que la formation et l'entraînement du joueur, la formation de cadres, l'entraînement d'une équipe, le développement d'une politique technique nationale.
  3. Répondre à toutes sollicitations de participations à des séminaires, tables rondes pour se positionner auprès des instances précitées.
  4. Faire valider, connaître et reconnaître les compétences et le potentiel du syndicat en devenant une référence.
  5. Créer et générer des opportunités d'emplois.
- D'aider les adhérents à l'expatriation en :
  1. S'assurant que chaque adhérent possède ces équivalences de diplômes UEFA.
  2. Maintenant un lien permanent avec les entraîneurs expatriés.
  3. Déterminant les enjeux et conditions d'une mobilité internationale.
  4. Appréhendant le processus d'adaptation dans un pays et une culture différents.
  5. Identifiant les points clés et écueils à éviter pour un départ à l'international réussi.
  6. Anticipant les conséquences d'un départ en expatriation (contrat, famille, voyages au pays d'origine, santé, prévoyance, retraite, chômage, rémunération, fiscalité, banque, prévision du retour.
  7. Construire, exploiter, développer le réseau dans le cadre de l'expatriation.

## CONSTATS

- Depuis quelques temps, l'image de l'entraîneur français et des français à l'étranger s'est détériorée. C'est une histoire de mode en corrélation avec les résultats des équipes nationales. Aujourd'hui les allemands, les espagnols et brésiliens sont très demandés et présents un peu partout. Pourtant nos formations, nos compétences et savoir-faire sont toujours référencés dans le haut du tableau.
- Les entraîneurs qui possèdent et/ou disposent d'une certaine notoriété ont déjà un réseau et sollicite très peu le syndicat pour trouver un poste.
- La conjoncture économique impacte considérablement le niveau des salaires. Si beaucoup de nos entraîneurs veulent s'expatrier, très peu accepte des grilles de rémunérations inférieures à ce qui se pratiquait quelques années en arrière.
- L'expatriation nécessite très souvent de partir seul, de s'impliquer, de faire preuve de disponibilité et d'humilité en ayant conscience que les structures notamment sportives ne sont pas toujours en adéquation avec les ambitions.
- La maîtrise des langues et notamment de l'Anglais est devenue quasiment indispensable. 80% des opportunités connues au cours de cette saison nécessitent une maîtrise approfondie de l'anglais.
- Besoin de renforcer la solidarité des entraîneurs français expatriés dès lors que les postes occupés se libèrent.
- Des agents (ou personnes mandatées) qui s'adressent directement au syndicat avec très peu de retours et des conséquences parfois compliquées.

- Sollicitations permanentes pour que l'Unecatef finance diverses actions dont elle n'a pas la maîtrise.

## **BILAN FOOT EXPAT 2012 - 2013**

1. 1 entraîneur en place au Stade MALIEN de BAMAKO.
2. 1 entraîneur adjoint de Philippe Troussier en place au Shenzhen Ruby FC en CHINE.
3. 2 Entraîneurs pour la mise en place et l'encadrement de la sélection FOOT SOLIDAIRE AFRIQUE au tournoi de Montaigu.
4. 1 Entraîneur pour une session de Formation d'entraîneurs de Gardiens de but à Haïti.
5. 1 Préparateur Physique sélection nationale A' d'Algérie.
6. 2 Entraîneurs pour missions d'évaluations et participations à Table ronde au Cameroun et en République Démocratique du Congo.

## **PERSPECTIVES 2013-2014**

- Renforcer les contacts et les missions et intensifier notre présence auprès des instances internationales, fédérations et clubs.
- Organisation de l'AGORA FOOT EXPAT.
- Mise en place d'une formation de formateurs de Cadres à l'expatriation en collaboration avec la Direction Technique Nationale préambule à une future formation de Directeur Technique nationale.
- Programmes et propositions de formations en anglais renforcées pour être compétitif dans les pays anglophones comme l'Asie, le Moyen Orient, les Etats-Unis, Le Canada et l'Afrique anglophone.
- Création d'un « book » de mini-cv référencé, à l'attention des fédérations, clubs et autres, qui sera disponible sur le site internet et en version papier. Ce « book » recensera les entraîneurs en recherche d'emploi par poste (entraîneur principal, adjoint, préparateur physique etc....) et sera réactualisé fréquemment.
- Mise en place d'antennes UNECATEF dans les pays où la présence d'adhérents UNECATEF est conséquente notamment le Moyen Orient, la Chine et le Canada francophone.
- Régulariser les diplômes français des adhérents avec les équivalences UEFA.

### **Commission Sociale de l'UNECATEF**

#### **Les actions :**

- ✓ Aide aux entraîneurs ayant des difficultés sociales facilitation dans les démarches
- ✓ Recensement des entraîneurs vivant du RSA ou sans aucune aide financière de l'Etat, du Pôle Emploi ou du Conseil Général ou autres Collectivités
- ✓ Aide au recouvrement de droits liés à la prise en charge d'une formation continue ou initiale
- ✓ Aide pour recouvrir les allocations retraites pour non paiement ou non déclaration, pour des problèmes d'affiliation de caisse : cadre ou non cadre
- ✓ Aide au financement des frais de formation initiale et continue pour les entraîneurs privés d'emploi et connaissant des difficultés de financement
- ✓ Financement d'actions de positionnement et d'aide à l'insertion (Bilan de Compétences, ..) pour des les entraîneurs privés d'emploi et connaissant des difficultés de financement

### **Communication**

- **L'Entraînant : 2 parutions Juillet 2012 et Janvier 2013**

La revue semestrielle de qualité reconnue par tous

- **Le site internet** : [www.unecatef.fr](http://www.unecatef.fr) :

Unecatef.fr, c'est :

- Adhérer en ligne
- Consulter les fiches techniques ainsi que la liste des entraîneurs libres
- Renseigner et mettre à jour votre profil personnel
- Prendre connaissance des programmes d'actions et de services du syndicat
- Commander des séances d'entraînement (préformation, formation et séniors)

- **Les Coups du Coach**

**Patrice Laire** : Triplé Ligue des Champions Féminines UEFA, Championnat D1 Féminine et Coupe de France Féminine

**Guy Ferrier** : Vainqueur de la Coupe du Monde U17 Féminine

- **Tournée des clubs** : Visites et réunions dans certains clubs de L 1 et L2
- **Tournée Ligues** : Expérimentation en Ligue de Languedoc-Roussillon
- **Communiqués de Presse**

### Les services et l'accompagnement personnalisé aux membres

**L'accompagnement juridique auprès de 100 entraîneurs** Conseils juridiques :

- Lors de conflits avec leur club ou la rédaction du contrat
- De médiation avec le club pour une application contractuelle
- Pour l'application des dispositions de la CCN Sport ou du Statut de l'entraîneur du Football Fédéral
- Pour l'application des dispositions de la CCPAAF
- Pour un licenciement économique ou une rupture conventionnelle

**L'accompagnement dans les démarches à l'emploi** Conseils :

- sur le financement des postes
- Conseils sur l'expatriation

## STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT, DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

## Dix Mois Vers L'emploi

### DMVE 9<sup>ème</sup> session en chiffres

- 30 jours d'accompagnement.
- 8 sessions de 3 à 5 jours dont cinq à PARIS (FFF) trois décentralisées (AUTRANS, CLAIREFONTAINE et la GRANDE MOTTE).
- 22 stagiaires adhérents à l'UNECATEF en recherche d'emploi tous diplômés BE1° à DEPF.
- 11 modules dont trois associant la formation collective et individualisée en séances présentiels et à distance (anglais, informatique et analyse vidéo).
- 21 intervenants.
- Prise en charge financière du programme par l'UNECATEF en partenariat avec la Fédération Française de Football et la Ligue Professionnelle de Football.
- 4 salariés à plein temps UNECATEF.

### LA PROMOTION 2012-2013

Promotion composée d'anciens joueurs professionnels internationaux ou ex-joueurs amateurs aujourd'hui entraîneurs diplômés du BE1° au DEPF. Ils se sont tous orientés vers le métier d'entraîneur à des postes et niveaux différents : Entraîneur principal, entraîneur adjoint, préparateur physique, entraîneur des gardiens de but, directeur de centre de formation, formateur professionnel et les métiers périphériques comme le recrutement, l'observation, l'analyse vidéo.

Certains d'entre eux ont suivi en parallèle, de cette saison DMVE, un cursus de formation dans la perspective d'obtenir le diplôme d'entraîneur professionnel, le certificat de formateur ou le diplôme de préparateur physique professionnel.

### BILAN 9<sup>ème</sup> édition

Il est important de rappeler que :

1. Le fait de participer à DMVE ne privilégie en aucun cas le stagiaire sur le marché de l'emploi.
2. Ce programme d'accompagnement ne garantit en aucun cas le retour à l'emploi en fin de session.

S'il est encore trop tôt pour faire le bilan définitif de cette session, on peut souligner au regard des statistiques des saisons précédentes, que plus de 60% des acteurs de DMVE ont su rebondir professionnellement dans les 12 mois qui suivent la fin d'une session. Que ce soit dans leurs domaines de prédilections ou en s'orientant différemment. On espère, bien sûr, que cette 9<sup>ème</sup> édition confirmera cette tendance. Même si l'on sait que :

1. La situation économique des clubs est de plus en plus difficile.
2. La refonte des championnats nationaux diminuent le nombre de postes à plein temps.
3. La pluriactivité prend de plus en plus de place au sein des clubs au détriment des postes à plein temps.

Habituellement, conclue au mois de mai, cette 9<sup>ème</sup> édition s'est terminée le 17 avril 2013. Cela pour permettre à chaque stagiaire, toujours en recherche d'emploi, de se positionner rapidement, pour répondre à d'éventuelles opportunités en préparant au mieux leurs démarches. A ce titre, et comme tout adhérent à l'UNECATEF, ils peuvent à n'importe quel moment bénéficier du soutien de toute l'équipe pédagogique et des salariés à plein temps du syndicat.

Outre le formidable esprit d'initiative, d'enthousiasme et d'investissement de cette neuvième promotion de Dix Mois Vers l'Emploi, quatre éléments essentiels de cette saison sont à retenir :

1. La mise en place d'un programme de modules sous forme collective, lors des 5 premières sessions, (septembre à janvier) qui permet de maîtriser et posséder les atouts nécessaires pour répondre à l'instantanéité d'une offre d'emploi en France ou à l'étranger.
2. Un programme de modules individualisés (février à avril), qui devra être accentué à l'avenir pour permettre à chacun de renforcer ces compétences.

3. Affiner de façon plus conséquente le contenu de quelques modules pour coller plus avec la réalité de notre profession.
4. La nécessité de réduire la durée des sessions effectuées sur Paris au profit de sessions décentralisées plus fréquentes et conséquentes. Décentralisation qui permet une plus grande autonomie dans l'organisation et les contenus.

Dix Mois Vers l'Emploi a pu bénéficier pendant toute la saison d'une couverture presse importante. Ci-dessous la liste des organes de presse audio-visuelles, écrites et radios qui ont consacré un reportage ou un article à l'action de l'UNECATEF et CADRESPORTS.

- BeIN Sports
- L'équipe TV
- FR3 Rhône Alpes
- AFP Vidéo et AFP Presse écrite avec diffusions et reprises par tous les médias régionaux
- RMC
- France Bleu Isère
- Le Dauphiné Libéré
- Foot Mag FFF
- Foot Pro Magazine

### **PERSPECTIVES 2013-2014**

Organisation de(s) :

- Dix Mois vers l'Emploi 10<sup>ème</sup> saison (septembre 2013 / avril 2014)
- 10 ans de DMVE (Mai 2014)

**CADRESPORTS**

### **Le catalogue des formations continues**

Module d'anglais par l'anglais du football

Module d'informatique à distance

Module d'apprentissage de l'arabe par l'arabe du football

### **Une grande nouveauté en 2012/2013 :**

CADRESPORTS a été labellisé par l'IFF pour valider le niveau de langues pour les stagiaires inscrits au DEPF.

### **Des réflexions :**

- Une reconnaissance par Pôle Emploi de l'accompagnement des demandeurs d'emploi pour renforcer leur employabilité et gérer leur parcours professionnel
- une plate-forme dédiée à la profession d'entraîneurs.
- une formation destinée à l'expatriation et à la formation aux métiers d'entraîneurs, d'éducateurs à l'étranger

## Institut de Formation du Football

Participation aux réunions du Comité Pédagogique de l'IFF

Proposition de porter une structuration des clubs fédéraux

Présence au sein de la commission d'aide au financement et de participation aux frais de formation initiale et continue pour les entraîneurs privés d'emploi et connaissant des difficultés de financement notamment dans les clubs fédéraux (n'ayant pas déjà une aide de financement de la LFP)

L'UNECATEF est acteur des décisions de cette commission.